



DIMANCHE 22 MAI 2016



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL RANCÉ 01

Ouvert aux licenciés FSQT
Comité du Rhône

Départs : 13h00 caté 4 fsqt : 6 t (54km) cadets : 4 t (36km)
13h02 caté 5 fsqt : fém: 6 t (54km) mimines : 3 t (27km)
15h00 caté 1+2 fsqt : 8 t (72km)
15h02 caté 3 fsqt : 7 t (63km)

Inscriptions : à l'avance

Récompenses : à partir de 17 h (présence obligatoire)

Renseignements : Jean Marc GUITON : 06.37.73.20.97
Philippe GEOFFRAY : 06.65.32.52.53

Important : pendant les 1ères courses il est impératif de mettre un gilet jaune de sécurité pour les 1, 2 et 3ème caté lors de l'échauffement sur le circuit et de se joindre sur le bas coté lors du passage de la voiture ouvreuse.



Règlement du Championnat Départemental FSGT du RHONE de cyclisme sur route

Course ouverte UNIQUEMENT aux licenciés(es) FSGT du Rhône.

Epreuve organisée dans la stricte application du règlement des activités vélo FSGT 69.

La licence, en cours de validité, munie de son timbre de catégorie est obligatoire.

Horaire des courses sur l'affiche. Récompenses à 18heures.

Port du casque à coque rigide obligatoire.

Engagement à l'avance. **Date limite d'engagement le 15mai 2016.**

Les concurrents mineurs, devront avoir une autorisation de leur représentant légal pour s'inscrire et participer au championnat.

Condition de participation : avoir effectué en 2016 et avant le 15 mai 2016 :

1course sur route FSGT dans le Rhône pour les licenciés uniquement FSGT

3 courses sur route FSGT dans le Rhône pour les doubles ou triples licenciés

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Le premier de chaque course aura un maillot de champion si le nombre de participant dans la catégorie est d'au moins 10 partants.

Le nombre de participants est ramené à 5 pour les minimes et cadets et féminines.

Les cadets et minimes devront se présenter au podium 15 minutes avant le départ, munis de leur vélo, afin qu'un contrôle des développements soit effectué sur celui-ci.(minime 7.01m, cadet 7.62m).

Les concurrents dont le développement n'est pas conforme ne pourront pas prendre le départ.

Les concurrents devront apposer leur dossard **en bas du maillot** fixé pas **6 épingles** sous peine de disqualification

Les coureurs à l'échauffement sur le circuit devront obligatoirement porter un gilet jaune.

Un véhicule précédera la tête de la course, un autre la fermera en suivant le dernier groupe.

Des motos seront chargées de la sécurité des groupes intermédiaires.

Les carrefours seront gardés par des signaleurs occasionnels, titulaire du permis de conduire.

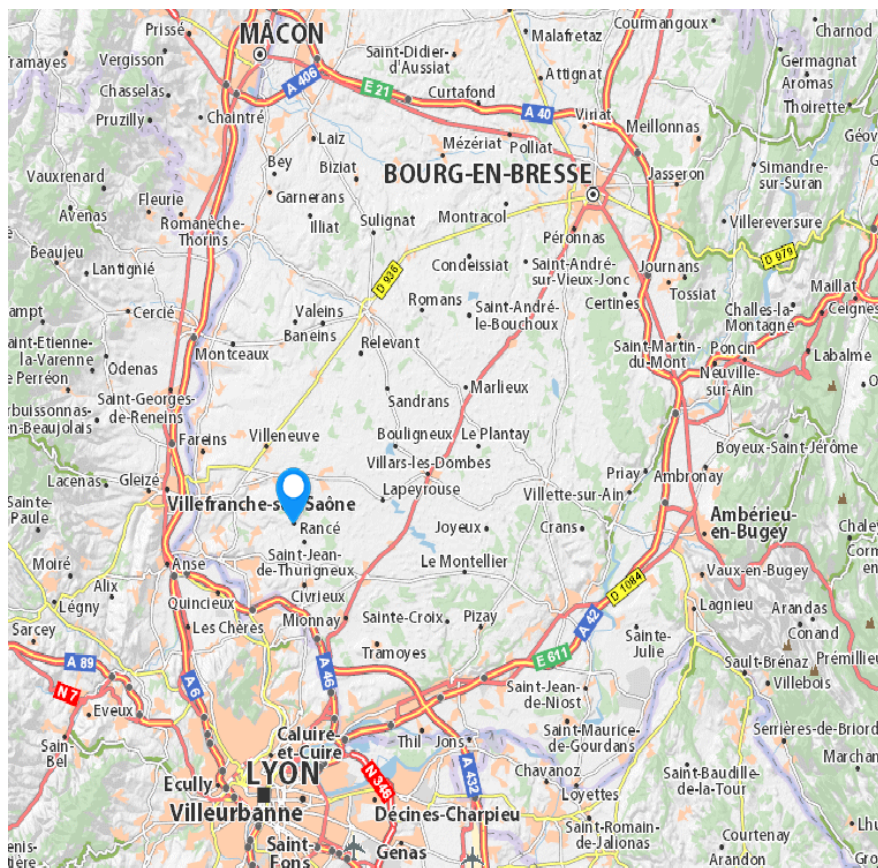
Chaque coureur devra impérativement respecter le code de la route.

L'organisateur se réserve le droit d'exclure de la course, tout compétiteur qui ne respecterait pas le règlement, ou qui par son comportement pourrait nuire à la sécurité des autres coureurs ou des usagers.

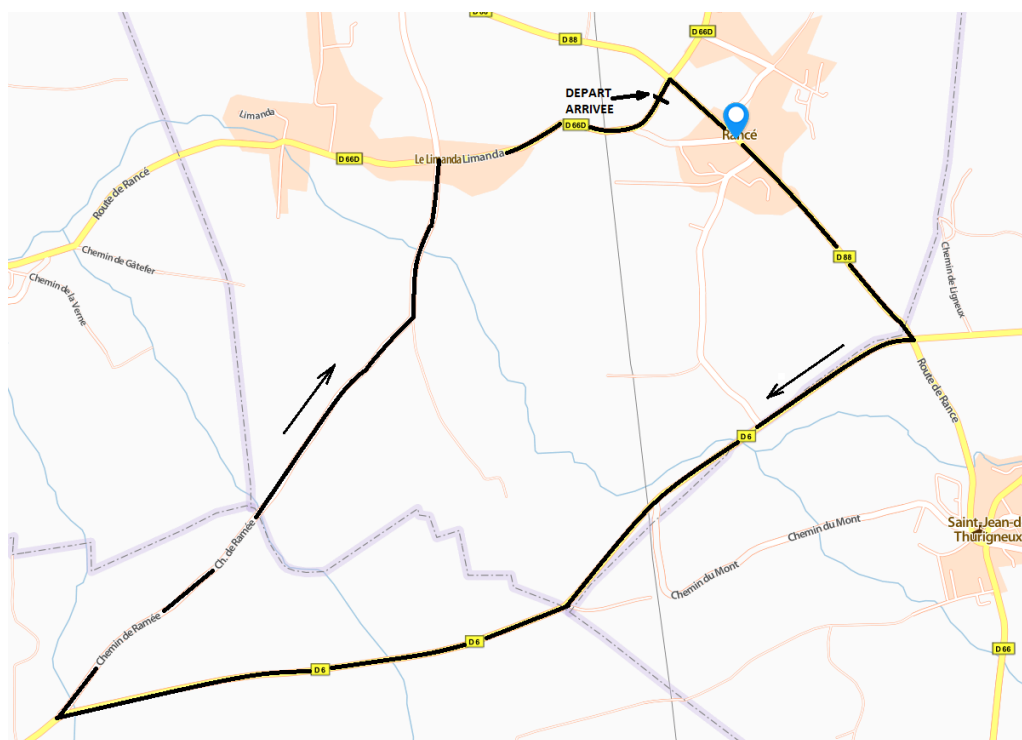
L'acceptation du dossard vaut l'acceptation de ce règlement qui sera affiché.

Responsable de la course : Yves Perrusset

PLAN DE SITUATION RANCÉ (01)

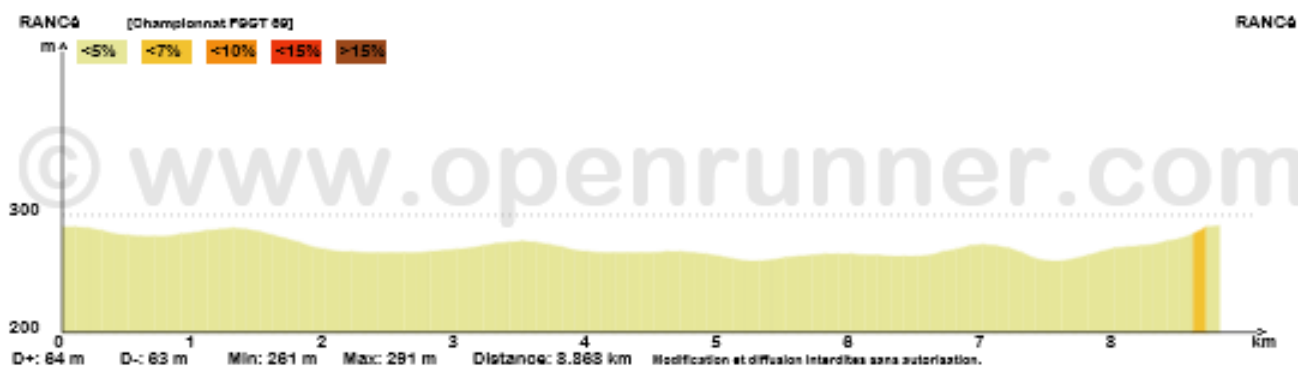
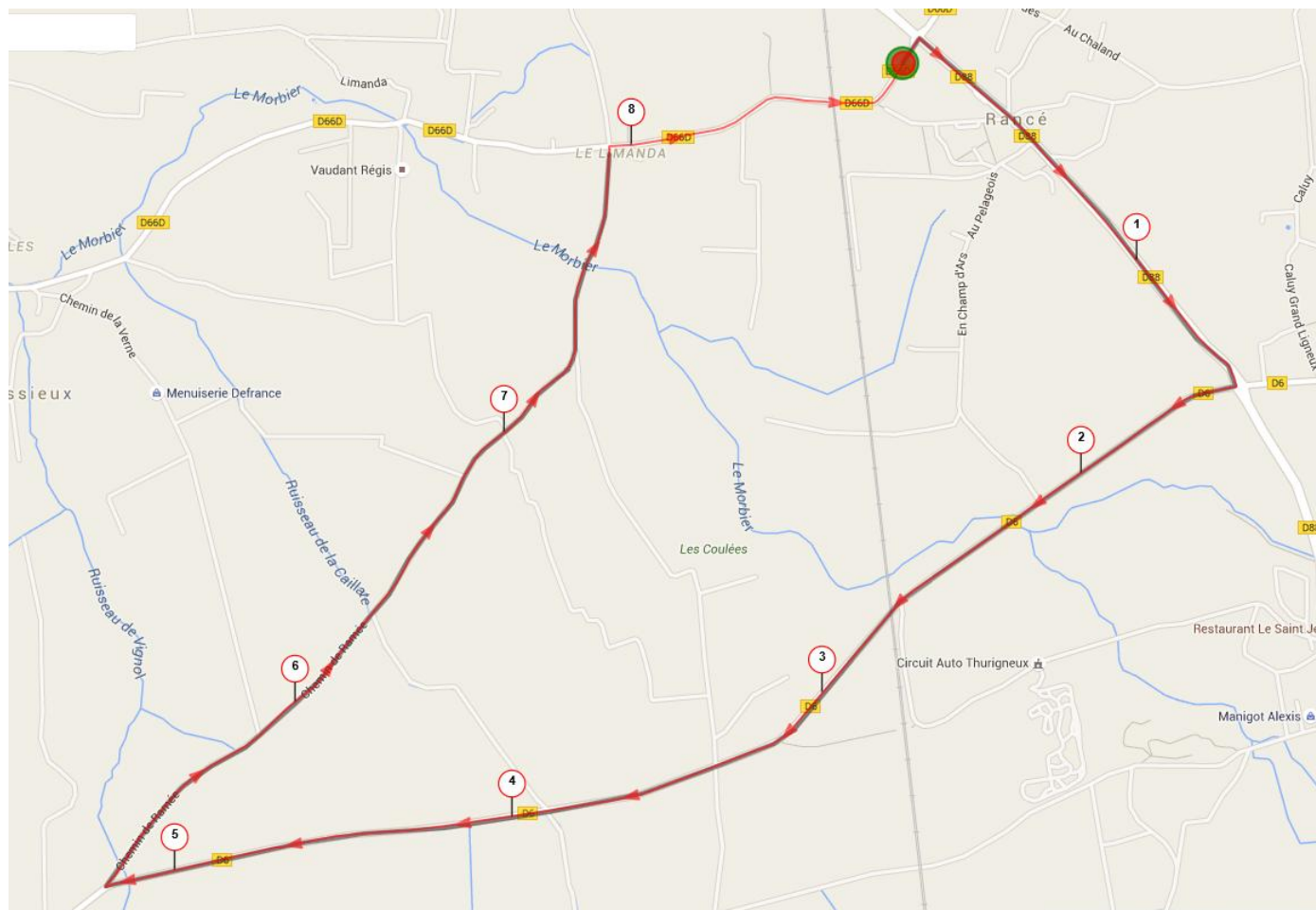


Championnat Départemental FSGT du RHONE de cyclisme sur route 22 mai 2016 à RANCÉ (01)



Championnat Départemental FSGT du RHONE de cyclisme sur route

22 mai 2016 à RANCÉ (01)



Altitude: 291_m D+: 64_m D-: 63_m Distance depuis le départ: 8.800_{km}
Longitude: 4.86530° Latitude: 45.96619°



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DU RHÔNE RANCÉ (01) DIMANCHE 22 MAI 2016

INSCRIPTIONS PAR LES CLUBS **DATE LIMITE : 15 MAI 2016**
LES INSCRIPTIONS RECUES APRES LE 15 MAI NE SERONT PAS PRISES EN COMPTE

NOM DU CLUB		NOM DU RESPONSABLE	
COURRIEL		TELEPHONE	
1 SIGNALÉUR MINIMUM OBLIGATOIRE POUR INSCRITS LES COUREURS	SIGNALÉUR 1	SIGNALÉUR 2	

	N° licence	Nom	Prénom	Date de naissance	Catégorie de valeur	Courses FSGT 69 effectuées en 2016 <i>1 pour les licenciés uniquement FSGT 3 pour les doubles licenciés (2 pour minime et cadet)</i>		
						1 ^{ère} course	2 ^{ème} course	3 ^{ème} course
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
Total inscrits		6.00 €	Total à régler		CHEQUE A L'ORDRE DE LA FSGT			

**TOUS LES RENSEIGNEMENTS DEMANDES DOIVENT ETRE FOURNIS - L'INSCRIPTION EST VALIDEE AVEC LE REGLEMENT.
AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE POUR LES CONCURRENTS MINEURS.**

INSCRIPTION A ENVOYER PAR COURIER AVEC LE CHEQUE A : **FSGT 82 RUE SULLY 69006 LYON**
Envoyer une copie par mail à : Jean-Marc GUITTON guittongrossbot@wanadoo.fr



82 rue SULLY
69006 LYON

AUTORISATION PARENTALE



Nous soussignés

Autorisons notre fils – fille

né(e) le

**A participer au championnat départemental de cyclisme sur route
à RANCÉ le 22 mai 2016.**

lieu

date

signature



82 rue SULLY
69006 LYON

AUTORISATION PARENTALE



Nous soussignés

Autorisons notre fils – fille

né(e) le

**A participer au championnat départemental de cyclisme sur route
à RANCÉ le 22 mai 2016.**

lieu

date

signature